

### *Afrique centrale*

L'Afrique centrale compte sept pays membres de la Francophonie : le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo et le Zaïre. Le Canada est présent principalement au Gabon et au Cameroun.

Au Gabon, l'ACDI, en collaboration avec le cégep de Saint-Jean, met l'accent sur la coopération technique dans les domaines de l'éducation et de la formation, ainsi que de la coopération économique dans le secteur de l'électrification rurale et ce, grâce à la ligne de crédit ACDI/SEE (Société pour l'expansion des exportations).

Au Cameroun, l'appui au secteur privé, l'appui au secteur forêt/environnement, de même que l'appui au développement démocratique, aux droits de la personne et au bon gouvernement sont les priorités de l'ACDI. Un fonds de 4 millions \$ (1995-2000) pour des activités de soutien au renforcement de la démocratie et à la création d'un environnement propice au respect des droits de la personne est administré par un comité composé de représentants du Canada, de l'administration camerounaise et de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés.

### *Afrique de l'Est*

Le Burundi, les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, le Rwanda et les Seychelles sont les pays membres de la Francophonie en Afrique de l'Est. Le Canada intervient principalement au Rwanda.

Le Canada appuie les efforts de reconstruction du Rwanda. Outre l'aide humanitaire d'urgence destinée principalement aux réfugiés et aux personnes déplacées, l'aide canadienne a permis de remettre en état le système électrique de la capitale, Kigali. Les projets en cours, d'une valeur totale de 21 millions \$ (1995-1998), visent surtout la réhabilitation sociale, particulièrement l'assistance aux femmes et aux enfants, et la réforme du système judiciaire. À titre d'exemple, l'ACDI contribue au financement d'un projet de formation du personnel judiciaire au Rwanda, projet de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

### *Programme panafricain*

L'ACDI appuie également, par l'entremise de son programme panafricain, des projets destinés à l'ensemble de l'Afrique francophone. Par exemple, elle finance le Programme de renforcement institutionnel en matière technologique en Afrique francophone (PRIMTAF), annoncé au Sommet de Dakar en 1989. Ce programme de 25 millions \$ (1989-1996) fait appel à des collèges et universités canadiennes pour renforcer des institutions de même niveau dans treize pays membres de la Francophonie qui ne bénéficient pas de l'APD canadienne.